

**Appel à consultation pour l’élaboration d’une note conceptuelle du projet « Renforcement de la Résilience des Ecosystèmes Oasiens et Amélioration des capacités adaptatives des communautés du bassin de Draa au Changement Climatique »**

Date : 20 mai 2024

**Pays** : Maroc

**Description de la mission** : Appel à consultation pour l’élaboration d’une note conceptuelle du projet « Renforcement de la Résilience des Ecosystèmes Oasiens et Amélioration des capacités adaptatives des communautés du bassin de Draa au Changement Climatique », à soumettre au Fonds d’Adaptation (FA).

**Titre du projet** : Renforcement Opérationnel du 4C Maroc

**Lieu d’affectation** : Rabat, Maroc

**Date limite de dépôt des soumissions** : 24 mai 2024 avant 16H00

Les offres seront envoyées par mail : [ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com)

**Coordination Nationale du Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc Centre de Compétences Changement Climatique**

**villa 4 , Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, Maroc**

Toute demande d’informations complémentaires sera faite par email à : [**ro4c.maroc@gmail.com**](mailto:ro4c.maroc@gmail.com)

**Table des matières**

[Contexte 3](#_Toc159522644)

[Article 1 : Objectif de la Consultation 3](#_Toc159522645)

[Article 2 : Consistance de la Consultation 4](#_Toc159522646)

[Article 3 : Pièces constitutives de la consultation 6](#_Toc159522647)

[Article 4 : Délai de réalisation de la prestation 6](#_Toc159522648)

[Article 5 : Déroulement et suivi de la Prestation 6](#_Toc159522649)

[Article 6 : Livrables de la Prestation 6](#_Toc159522650)

[Article 7 : Validation des livrables 6](#_Toc159522651)

[Article 8 : Modalités de règlement 7](#_Toc159522652)

[Article 9 : Profil du soumissionnaire 7](#_Toc159522653)

[Article 10 : Obligations du soumissionnaire 10](#_Toc159522658)

[Article 11 : Sous-traitance. 10](#_Toc159522659)

[Article 12 : Litiges et contestations 10](#_Toc159522660)

[Article 13 : Propriété intellectuelle 10](#_Toc159522661)

[Article 14 : Secret professionnel 10](#_Toc159522662)

[Article 16 : Présentation de l’offre du Soumissionnaire 10](#_Toc159522663)

[Article 17 : Évaluation des offres des Soumissionnaires 10](#_Toc159522664)

[Article 18 : Dépôt des offres des Soumissionnaires 12](#_Toc159522665)

[Article 19 : Bordereaux des prix 12](#_Toc159522666)

# Contexte

Dans la cadre de la mobilisation des fonds, au titre de son accréditation auprès du Fonds d’Adaptation (FA), l’Agence pour le Développement Agricole (ADA) s'apprête à finaliser son deuxième projet à soumettre au financement du Fonds d'Adaptation (FA), dans le cadre de la nouvelle stratégie dudit Fonds augmentant le financement de 10 à 20 millions de dollars par cycle de projet. Ce projet est intitulé projet de « Renforcement de la Résilience des Ecosystèmes Oasiens et Amélioration des capacités adaptatives des communautés du bassin de Draa au Changement Climatique » relevant des trois provinces notamment Zagora, Ouarzazate et Tinghir.

Le projet vise le renforcement de la résilience des écosystèmes oasiens et l’amélioration des capacités adaptatives des communautés du bassin de Draa. La population cible est parmi les plus affectées par les effets du changement climatique au Maroc.

En effet, les oasis de Draa sont des écosystèmes très fragiles et sont actuellement confrontées à de multiples obstacles et risques dues aux impacts conjugués du changement climatique et des facteurs anthropiques. Parmi les principales contraintes et obstacles observés et identifiés sont : **Stress hydrique et pénurie d’eau, Salinité des eaux souterraines, Inondations et crues violentes, dégradation et érosion des sols, dégradation des palmeraies, des infrastructures agricoles et sociales, des forêts, des parcours et envasement des barrages.**

Dans ce contexte, le Centre de Compétences en Changement Climatique (4C Maroc) apporte son appui à l’ADA, dans le cadre du projet RO4C du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les présents termes de références sont relatifs à l’élaboration d’une note conceptuelle à soumettre au FA, pour le financement du projet « Renforcement de la Résilience des Ecosystèmes Oasiens et Amélioration des capacités adaptatives des communautés du bassin de Draa au Changement Climatique ».

# Article 1 : Objectif de la Consultation

L’objectif de cette prestation consiste en l’élaboration d’une note conceptuelle du projet « Renforcement de la Résilience des Ecosystèmes Oasiens et Amélioration des capacités adaptatives des communautés du bassin de Draa au Changement Climatique », en l’occurrence les communes situées dans les sous bassins du haut Draa, le Draa moyen et également la partie amont du sous bassin du Maider relevant du bassin du Ziz Ghris, à présenter au Fonds d’adaptation ou à d’autres bailleurs.

Les communes concernées sont réparties comme suit :

* Sous bassin du Haut Draâ : Ouarzazate,skoura, Idelssane, Ghassate, Tarmikte, Ouisselssate, Taznakhte, Amerzgane, Ait zineb, Ighrem Nougdal, Tidili, Iznaguen, Khouzama, Siroua, Telouet, Boumalne, Kelaa M’gouna, Aït Sedrate Jbel Oulia, Aït Sedrate Jbel Soufla, Aït youl, Aït Ouassif, IghilNoumgoun, Aït Sedrate Shel Charkia, Aït Sedrate Shel Gharbia, Souk Lekhmis, M’semrir, Tilmi, Ikniouen,Toundoute, Iminoulaouen;
* Sous bassin du Draa moyen : Bleida, Bouzeroual, Errouha, Fezouata, Bni Zoli, Oulad Yahia Lagraire, Tamegroute, Ternata, Tinzouline, Mezguita, Tamezmoute, Ktaoua, Afella N'Dra, Afra, Tansifte, M'Hamid El Ghizlane, Tagounite, Taftechna, Agdez, Zagora.
* Sous bassin du Maider : Tazarine, Ait boudaoud, Taghbalte, N’kob, Ait Ouallal ; Ikniouen, Hssiya, Alnif; Mssisi

Il s’agit d’un document (note conceptuelle) à soumettre au financement FA pour un don de 20 Millions de dollars.

Le projet d’adaptation au changement climatique vise à :

* Renforcer la résilience des écosystèmes oasiens et l’amélioration des capacités adaptatives des communautés du bassin de Draa. Les activités du projet devraient améliorer la santé des écosystèmes, des cultures et des parcours grâce à des techniques de gestion améliorées, notamment les activités liées à l’aménagement des khettaras, le suivi du niveau piézométrique des eaux souterraines, la lutte contre les crues, le reboisement de la forêt, l’amélioration des parcours et la lutte contre l’érosion, l’amélioration de la biodiversité, la conservation des eaux et sols, la protection des oasis contre la dégradation et l’atténuation des émissions des gaz à effet de serre.
* Générer des emplois grâce au développement des activités agricoles résilientes au CC, à la valorisation des produits des oasis, à la promotion de l’agro-tourisme et de l’entreprenariat chez les jeunes et les femmes.

Ce a aussi pour objectifs de :

* Renforcer le tissu organisationnel existant et contribuer à l’amélioration des conditions de vie de la population oasienne à travers l’amélioration de l’accès à l’eau potable, la protection contre les conditions météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations et crues).
* Améliorer la résilience du capital naturel de cette zone vis-à-vis des CC, les interventions concernent la lutte contre l’érosion et la protection de la forêt en réduisant la consommation du bois de feu par les populations.

# Article 2 : Consistance de la Consultation

La présente prestation consiste en la réalisation des missions suivantes :

* Concertations avec les acteurs locaux : autorité locale, services de la province, élus locaux, services communaux, représentants des délégations provinciales des différents départements concernés (agriculture, irrigation, artisanat, eaux et forêt, etc.), représentants de la société civile afin d’affiner le programme proposé au Fonds d’Adaptation dans la phase préliminaire.
* Elaboration d’une note conceptuelle du projet à adresser au Fonds d’Adaptation. Cette proposition doit répondre aux exigences du FA et se conformer aux éléments du canevas exigés par le FA et qui est annexé à la présente consultation

# 

# Article 3 : Pièces constitutives de la consultation

Les pièces constitutives de la consultation sont :

* La lettre de consultation ;
* Les termes de référence de la consultation paraphés sur toutes les pages par le soumissionnaire ;
* La note méthodologique proposée pour la réalisation de la prestation, incluant un chronogramme/planning de mise en œuvre ;
* Le CV de l’expert proposé pour la réalisation de la prestation, en mettant en valeur son expérience et compétence en lien avec ladite prestation ;
* La liste de références similaires incluant les coordonnées des personnes de contact ;
* Le bordereau des prix dûment renseigné, signé et cacheté.

# Article 4 : Délai de réalisation de la prestation

Le délai de réalisation de la prestation est de 1 mois et commencera à prendre effet à partir de la date de signature du contrat.

# Article 5 : Déroulement et suivi de la Prestation

Le déroulement de la Prestation objet de la présente Consultation sera piloté par un comité de suivi dont la composition sera fixée par le Projet Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO4C). L’examen et la validation des livrables sera assuré par ce comité qui sera institué à cet effet et composé des représentants des partenaires concernés par le financement et le pilotage du projet « **Renforcement de la Résilience des Ecosystèmes Oasiens et Amélioration des capacités adaptatives des communautés du bassin de Draa au Changement Climatique** »**.**

# Article 6 : Livrables de la Prestation

Le livrable qui sera produit est la note conceptuelle (en Anglais et français) :

|  |
| --- |
| **Livrable** |
| **Livrable 1 : Note conceptuelle** |

# Article 7 : Validation des livrables

Le livrable relatif à cette Prestation doit être remis en cinq (5) exemplaires (anglais et français).

Le Projet RO4C se réserve un délai minimum de 8 jours pour donner son avis sur ce livrable à compter de la date de sa remise, sans pour autant que ce délai ne soit compté dans les délais d’exécution.

Le livrable final, tenant compte des remarques du comité de suivi de la Prestation, devra être remis au Projet RO4C en cinq (5) exemplaires, dans un délai maximum de 8 jours à compter de la remise de l’avis du comité de suivi.

# Article 8 : Modalités de règlement

Le paiement du Titulaire sera effectué de la manière suivante :

* 30% à la signature du contrat ;
* 70% du prix forfaitaire après remise et validation du livrable ;

Conformément aux procédures de gestion des projets de coopération appuyés par le PNUD, le règlement de la prestation se fera en Hors Taxe. Dans ce cas, une attestation d’exonération de la TVA sera remise au Titulaire par les soins du PNUD Maroc, partenaire du Projet RO4C sur présentation d’une facture pro-forma en trois exemplaires.

Le Projet RO4C se libérera des sommes dues en procédant à un virement au compte bancaire du prestataire. A cet effet, le prestataire doit présenter, à l’issue de la réalisation de la prestation, une facture établie en deux exemplaires, signée, cachetée et arrêtée en toutes lettres.

Sur la base de cette facture, le Projet RO4C établira le Formulaire d’Autorisation harmonisée de Financement et de Certificat de Dépenses (FACE) qu’il signera et transmettra à son partenaire (PNUD) pour effectuer le paiement.

# Article 9 : Profil du soumissionnaire

Le prestataire doit être un Agronome/Agroéconomiste avec une expérience confirmée de plus de 20 ans dans le domaine des projets de développement rural et dans l’exécution d’études similaires dans des zones similaires à la zone du projet.

Le Chef de Projet doit démontrer une expérience dans le développement de note conceptuelles et proposition de financement auprès du fonds d’adaptation et du Fonds Vert pour le Climat et avoir contribué dans la finalisation du projet d’adaptation aux changements climatiques dans les zones similaires aux zones ciblées par le projet.

Les tâches que le profil aura à faire en coordination avec les responsables du MAPMDREF et l’ORMVA de Ouarzazate, l’agronome/l’agroéconomiste procèdera à la réalisation des tâches suivantes :

* Concertation avec les acteurs locaux et description du processus consultatif, y compris la liste des parties prenantes consultées, en mettant particulièrement l’accent sur les groupes vulnérables, y compris les considérations du genre.
* Elaboration d’une note conceptuelle, conformément au canevas du concept note du FA annexé à la présente consultation~~,~~

# 

# Article 10 : Obligations du soumissionnaire

Les soumissionnaires doivent prendre une parfaite connaissance des exigences du FA pour la préparation de la note conceptuelle et l’étude de faisabilité.

Les soumissionnaires doivent consulter le document « Concept note proposal for single Country » accessible en ligne pour plus de détails sur le site web du FA.

Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné les termes de référence de la présente consultation et assumeront seuls les conséquences des lacunes et insuffisances qu'ils auraient commises dans la présentation d'une offre non conforme, à tous égards, aux exigences de ladite consultation. Toute carence constatée, à ce titre, peut entraîner le rejet de l'offre correspondante.

# Article 11 : Sous-traitance.

La sous-traitance n’est pas prévue au titre de la présente consultation.

# Article 13 : Propriété intellectuelle

Après approbation, les livrables produits par le Titulaire deviennent la propriété du Projet RO4C qui pourra les utiliser sans aucune redevance ni restriction.

# Article 14 : Secret professionnel

Le Titulaire sera assujetti, pour tout ce qui concerne son activité découlant de la réalisation de la prestation au secret professionnel.

**Article 15 : Caractéristiques des** **prix**

Les prix comprennent les droits, impôts, taxes y compris le cas échéant la retenue à la source, frais généraux, faux frais et d’une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la prestation.

**Les prix sont fermes et non révisables**. Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A) est modifié postérieurement à la date de remise des offres, le Projet RO4C répercute cette modification sur le prix de la consultation.

Les prix de la consultation sont libellés en dirhams (DH) en toutes taxes comprises (T.T.C).

# Article 16 : Présentation de l’offre du Soumissionnaire

Le Soumissionnaire est tenu de présenter les documents suivants :

* Offre Technique détaillant :
  1. Note méthodologique proposée pour la réalisation de la prestation, incluant un chronogramme/planning de mise en œuvre ;
  2. CV de l’expert.
* Offre Financière :

1. Une offre financière selon le format du bordereau des prix, présenté dans l’article 19, dûment renseigné, daté, signé et cacheté.

# Article 17 : Évaluation des offres des Soumissionnaires

L’évaluation des offres se déroulera en deux phases :

1. Phase 1 : évaluation des offres techniques portera sur les CV de l’expert et la note méthodologique proposés par les soumissionnaires ;
2. Phase 2 : évaluation et comparaison des propositions financières des soumissionnaires ;
3. Phase 3 : Analyse technico-financière des propositions des soumissionnaires.

# 

**17.1 Évaluation technique comparative des offres**

Pendant cette phase, une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères de l’évaluation technique** | | **Points** |
| **Note Méthodologique** | * Bien détaillée : 30 points * Détaillée : 20 points * Non détaillée : 0 points | **30** |
| **Profil du Consultant** | | **70** |
| **Consultant**  **(40 points)** | Formation académique : Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur) dans le domaine de l’agronomie, l’économie rurale, le changement climatique, développement durable ou toute autre discipline similaire, avec spécialisation en agroéconomie (Bac + 5 ou plus : 15 points, Moins de bac +5 : 5 points). | 10 |
| Expérience Professionnelle générale  +20 ans 15 ans : 20 points,  entre moins 15 à 20 ans : 10 points,  Entre 10 et 15 ans : 5 points  Entre 5 et 10 ans : 3 points,  moins de 5 ans : 1 points | 20 |
| Expérience dans la réalisation et le développement de note conceptuelles en relation avec les changements climatiques dans les zones oasiennes ou similaires avec des études en lien avec le développement rural et le changement climatique pour bailleurs de fonds internationaux GCF, FA dans le domaine de l’environnement, du développement durable et des changements climatiques (10 points par prestation). | 30 |
| Une expérience démontrée dans la réalisation de prestations de développement de proposition de financement aboutie similaires au présent appel à consultation, (5 points par prestation). | 10 |
| **Total** | | **100** |

**Bien détaillé** : Bon niveau de détail, innovation et valeur ajoutée, pertinence de l’approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations ;

**Détaillé :** Reprise des TdRs en restant dans les généralités ;

**Non détaillé :** Sans valeur ajoutée aux TdR.

|  |
| --- |
| **Important :**  **Seront systématiquement éliminées à l’issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points.**  **Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de référence.** |

# 

**17.2 Analyse financière comparative des offres**

A l’issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d’une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l’offre valable techniquement et la moins disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **F= 100 \*(Pmin/P)** | P : Prix de l’offre  Pmin : Prix de l’offre valable techniquement et la moins disant. |

**17.3 Analyse technico-financière**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

* 80% pour l’offre technique.
* 20% pour l’offre financière.
* N= 0,8 \* T + 0,2\* F

Le contrat sera adjugé à l’offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

# Article 18 : Dépôt des offres des Soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent remettre leurs offres dans deux documents séparés:

1. **Offre technique :** Contenant les éléments précisés dans l’article 16 (alinéa 16.1) des présents termes de référence ;
2. **Offre financière** : Estimation du coût tel que précisé dans l’article 16 (alinéa 16.2) des présents termes de référence.

Les offres seront envoyées uniquement par courrier électronique à l’adresse suivante au plus tard le 24 mai 2024 avant 16H00 à l’adresse suivante : [**ro4c.maroc@gmail.com**](mailto:ro4c.maroc@gmail.com) **.**

# Article 19 : Bordereaux des prix

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Désignations** | **Unité** | **Quantité** | **PU HT**  **(Exprimé en dhs)** | **PT HT**  **(Exprimé en dhs)** |
| **Note conceptuelle** | F |  |  |  |
| **Total HT** |  |  |  |  |
| **TVA 20%** |  |  |  |  |
| **Total TTC** |  |  |  |  |

**Fait, à........................., le ............................**

**Signature et cachet du Soumissionnaire**

**(Faire précéder de la mention "lu et approuvé")**